



SERVICE VOIRIE

79 rue Pierre Sémard 92320 CHATILLON

☎ 01 58 07 15 71

✉ st.voirie.secretariat@chatillon92.fr

La demande devra être envoyée au minimum 2 semaines avant la date souhaitée à l'adresse mail ci-dessus.

DEMANDE D'AUTORISATION DE CREATION/MODIFICATION D'ENTREE CHARRETIERE

CREATION

MODIFICATION

Elargissement Réduction autres :

LE DECLARANT :

M. Mme Société (N° de Siret :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

LE PROPRIETAIRE (à compléter si différent du demandeur) :

M. Mme Société (N° de Siret :

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

Informations nécessaires pour la réalisation ou la modification de l'entrée charretière :

Les travaux à exécuter pour l'aménagement nécessitent-ils l'enlèvement d'un ou plusieurs éléments suivants :

arbre lampadaire panneau de signalisation autres :

Largeur du portail :

DOCUMENTS REQUIS

Plan implantation du projet (plan coté des travaux à effectuer)

DROITS DE VOIRIE

Par délibération n° 2023/119 du 27/09/2023, la redevance pour la création ou modification d'une entrée charretière sur le domaine public est fixée à **10 euros par mètre carré**.

ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je m'engage à régler la totalité des redevances de voirie relatives à la présente demande et déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur à la date de la permission demandée. Je m'engage à avertir le service voirie en cas de non utilisation de la permission accordée. A défaut, la redevance reste exigible. Le règlement s'effectuera par chèque ou par virement à réception de la facture.

DATE :

NOM ET SIGNATURE :